



Evolution démographique récente et projections démographiques

Introduction

Rappel : la dernière édition des *projections démographiques pour le canton de Genève* a été publiée par l'OCSTAT en novembre 1995¹. Ces projections prennent pour base de calcul la population résidante du canton à fin 1994 (ou début 1995) et couvrent une période de 25 ans : de 1995 à 2020.

Ce document constitue la réponse de l'OCSTAT à une demande² du Département des travaux publics et de l'énergie (DTPE) relative aux projections démographiques réalisées par l'OCSTAT, l'INSEE et le SCRIS. Ce texte est divisé en quatre parties, dont la première est consacrée à l'examen de l'évolution démographique du canton depuis le début des années 90. Celle-là est ensuite comparée aux résultats des différents scénarios démographiques élaborés par l'OCSTAT, en collaboration, s'agissant des hypothèses sur les flux migratoires, avec le DTPE.

1. Evolution démographique récente

On distingue, ici, deux périodes soit : les cinq années qui précèdent le point de départ des projections démographiques (1.1.1995), et les deux années qui le suivent.

Evolution 1990 – 1994

Au cours de ces cinq années, la population résidante du canton est passée de 379 800, à fin 1989, à 395 600, à fin 1994, ce qui représente une croissance totale d'environ 15 800 habitants ou de 3 200 par an.

Le gain migratoire total de cette période s'élève à 9 035; il recouvre un solde migratoire négatif pour les Suisses (– 5 637) et positif pour les étrangers (+ 14 672).

Evolution 1995 – 1996

Lors des deux années suivantes, la population du canton s'est accrue de 2 400 unités par an et à fin 1996 elle dépasse, pour la première fois, la barre des 400 000 habitants. Le solde migratoire s'est élevé à 2 128 en 1995 (résultat supérieur à ceux des années 1990 à 1992, mais inférieur à 1993 et 1994), alors qu'en 1996, pour la première fois depuis le milieu des années septante, il est quasiment nul (– 2).

Le résultat de 1996 a la particularité de présenter un solde migratoire étranger (+ 1 028) qui ne fait que compenser la perte migratoire des Suisses (– 1 030), alors que précédemment, les étrangers

¹ OCSTAT. *Projections démographiques pour le canton de Genève, 1995-2020*. Etudes et documents n° 21, OCSTAT, Genève, novembre 1995.

² Lettre du 2 décembre 1996 de S. Lin, cheffe du service du plan directeur (DTPE).

permettaient largement de «comblar le vide» laissé par les Suisses. Notons encore que lors de la récession des années septante, c'est la situation inverse qui prévalait : solde migratoire positif pour les Suisses et négatif pour les étrangers, en 1975-77.

Moyennes annuelles	1990/1994	1995/1996
Solde migratoire des Suisses :	- 1 127	- 832
Solde migratoire des étrangers :	+ 2 934	+ 1 895
Solde migratoire total :	+ 1 807	+ 1 063

En résumé, l'évolution démographique récente du canton montre une forte chute du solde migratoire, qui passe de + 3 300, en 1994, à 0, en 1996. C'est là le résultat combiné d'une nouvelle aggravation des pertes migratoires de Suisses et d'un affaiblissement des gains migratoires étrangers. Quant au solde naturel, il reste relativement stable tout au long des années nonante, oscillant entre 1 100 et 1 700.

Solde migratoire étranger par type de permis

Qu'en est-il des mouvements migratoires étrangers selon le type d'autorisation de séjour ? On distingue, là aussi, la période qui précède les projections (1990-1994), de celle qui les suit immédiatement (1995-96).

Moyennes annuelles	1990/1994	1995/1996
Solde migratoire des saisonniers (A) :	+ 972	+ 237
Solde migratoire des annuels (B) :	+ 3 302	+ 3 111
Solde migratoire des établis (C) :	- 2 048	- 1 937
Solde migratoire des exempts :	+ 134	+ 129
Solde migratoire des autres étrangers :	+ 575	+ 355
Solde migratoire étranger total :	+ 2 934	+ 1 895

A la lecture de ces résultats, on constate que c'est donc principalement l'évolution de l'effectif de la main-d'oeuvre saisonnière³ qui est à l'origine de la baisse du solde migratoire des étrangers au cours des deux dernières années, alors que pour les détenteurs de permis B et C et pour les internationaux (personnes exemptes de permis), les résultats sont relativement stables. On note cependant, entre 1995 et 1996, une baisse sensible du solde migratoire des permis B (+ 3 544 en 1995; + 2 678 en 1996), une aggravation du déficit pour les permis C (- 1 791 en 1995; - 2 082 en 1996) et l'apparition d'un solde négatif parmi les «exempts», le premier depuis 1991.

En résumé, entre 1990/94 et 1995/96, la baisse du solde migratoire annuel moyen des étrangers - d'environ 1 000 unités - est imputable à 70 % aux seuls travailleurs saisonniers et à 20 % aux «autres étrangers» (permis de courte durée et admissions provisoires).

Transformations de permis saisonniers

La baisse du solde migratoire saisonnier signifie, dans les faits, une diminution du nombre de *transformations de permis A en permis B*. Depuis le début des années nonante, leur nombre a évolué comme suit :

1990 : 1 371; 1991 : 1 207; 1992 : 842; 1993 : 1 036; 1994 : 772; 1995 : 218; 1996 : 46.

Il en résulte, automatiquement, un recul plus ou moins proportionnel du nombre de personnes bénéficiant d'un permis B dans le cadre du regroupement familial (conjoint et enfants du travailleur saisonnier).

³ Alors que le canton comptait encore plus de 7 000 travailleurs saisonniers en 1990, ils ne sont plus que quelques centaines en 1996.

C'est là que réside, sans doute, la principale cause de l'affaiblissement du gain migratoire étranger dans le canton depuis deux ans.

2. Projections démographiques

Les projections démographiques ont donc été élaborées au moment où le canton venait de connaître deux années de forte croissance démographique, auxquelles ont succédé deux années nettement moins «fertiles». Il faut, en effet, remonter à 1989 pour retrouver une augmentation annuelle de la population inférieure à 2 000 unités :

1989 :	+ 1 324
1990 :	+ 2 732
1991 :	+ 2 114
1992 :	+ 2 342
1993 :	+ 4 177
1994 :	+ 4 433
1995 :	+ 3 472
1996 :	+ 1 318

Par rapport aux trois scénarios retenus dans les projections de 1995 (*scénario A* : solde migratoire élevé; *scénario B* : solde migratoire moyen; *scénario C* : solde migratoire faible), l'évolution migratoire depuis le début des années nonante est proche du *scénario B*. Notons toutefois que, selon l'origine, ce scénario sous-estime à la fois les pertes migratoires de Suisses et les gains étrangers.

L'évolution récente (1995-96) est proche, elle, du *scénario C*. Quant à l'année 1996, elle équivaut au «*scénario théorique D*» qui postule un solde migratoire nul. On voit, par là, qu'à très court terme, il est extrêmement difficile, voire périlleux, de comparer des observations annuelles à des projections démographiques supposées représenter l'évolution des 25 prochaines années.

Population à fin 1996 :	Effectif	Ecart
Statistique de l'OCSTAT	400 400	-
Selon scénario A :	402 700	+ 2 300
Selon scénario B :	402 300	+ 1 900
Selon scénario C :	401 600	+ 1 200
Selon scénario D :	398 600	- 1 800
Selon scénario E (portes fermées) :	398 500	- 1 900

3. Commentaires

Alors que la crise économique sévit dans le canton depuis pratiquement le début des années nonante, ce n'est donc qu'à partir de 1995, et surtout en 1996, que la croissance démographique du canton s'est mise à ralentir⁴.

Ce décalage s'explique, en partie, par le *mécanisme*, plus ou moins automatique, de transformation des autorisations de séjour de A en B, puis de B en C, mécanisme qui possède en lui-même une certaine inertie. Aujourd'hui, la quasi-disparition du statut de saisonnier dans le canton fait que ce mécanisme de croissance de la population résidante a disparu.

S'agit-il d'un accident conjoncturel, comme celui du milieu des années 70, ou d'une inversion structurelle de tendance ?

⁴ Dans l'introduction aux *projections démographiques 1990-2020 pour l'espace franco-valdo-genevois*, il est écrit qu'«il convient de préciser que la fracture intervenue au début des années 90 dans le développement économique de la région ne s'est pas encore traduit de façon clairement perceptible dans l'évolution démographique». OCSTAT, INSEE, SCRIS, janvier 1996.

Sans vouloir prétendre répondre à cette question, on peut néanmoins affirmer, comme de nombreux économistes, que le retour de la croissance économique n'assurera pas, à lui seul, une création suffisante d'emplois, et par là même un besoin de main-d'oeuvre, en particulier immigrée.

En revanche, si la crise économique devait se prolonger, que pourrait-il se passer ? Rappelons, tout d'abord, que la population du canton est composée, dans sa majorité, de personnes au bénéfice d'un statut «*non précaire*», qu'il s'agisse de Genevois, de Confédérés, d'étrangers avec permis C ou d'«*internationaux*». Les «*permis C*», qui représentent 2/3 de la population étrangère, bénéficient des mêmes «*droits économiques*» que les résidents d'origine suisse. Quant aux 12 % d'«*internationaux*», ils constituent une population relativement stable, même si certaines menaces planent sur la *Genève internationale*.

Pour ces trois catégories de résidents, le solde migratoire a évolué de la manière suivante depuis 1990 :

Année	Suisses	Permis C	Internationaux
1990 :	- 1 979	- 998	- 42
1991 :	- 1 774	- 1 174	- 775
1992 :	- 1 187	- 3 238	+ 362
1993 :	- 573	- 2 909	+ 649
1994 :	- 124	- 1 922	+ 476
1995 :	- 634	- 1 791	+ 322
1996 :	- 1 030	- 2 082	- 64

On le constate, du seul point de vue migratoire, ces trois sous-populations dégagent des soldes migratoires négatifs (Suisses et permis C) ou en baisse (internationaux). Il y a là, visiblement, un «*risque*» potentiel d'affaiblissement démographique du canton.

4. Projets de l'OCSTAT

1. L'OCSTAT a mis à son programme de travail de l'année en cours, l'analyse détaillée des mouvements migratoires du canton, en particulier ceux de la période 1989 – 1996. Cette étude portera notamment sur la structure des mouvements migratoires selon le sexe, l'âge et le type d'autorisation de séjour (pour les étrangers). Elle devrait être publiée d'ici la fin de l'année.
2. Si les moyens en personnel le lui permettent, l'OCSTAT envisage également d'exploiter, en parallèle à l'étude mentionnée au point 1, les données élaborées annuellement par l'Office fédéral des étrangers. Ces données ne portent que sur les étrangers titulaires d'un permis A, B ou C.
3. Dans le domaine des projections démographiques, l'OCSTAT envisage de les réactualiser soit en 1998, soit en 1999.

A la question de savoir si *l'on prendrait en compte, aujourd'hui, un scénario encore plus faible*, rappelons tout d'abord que les perspectives de population sont davantage un instrument servant à nous interroger sur les futurs possibles que de véritables prévisions. Elles nous renseignent sur le nombre de personnes qui vivront dans un territoire donné dans les années à venir, si telles ou telles conditions sont remplies en matière de fécondité, mortalité et migrations. Dans cette optique, les projections démographiques présentées en 1995 offrent déjà un assez large éventail d'*avenirs possibles*.

Cependant, toute élaboration de nouvelles projections tient compte des dernières évolutions constatées, en particulier dans le domaine des migrations. Il est donc vraisemblable que le scénario D (*solde migratoire nul*) ne serait plus considéré comme théorique et qu'on pourrait envisager d'inclure un scénario présentant un *solde migratoire négatif*. Les autres hypothèses seraient également revues.

Enfin, pour conclure, signalons que l'évolution démographique du canton est très contrastée sur le plan communal. En effet, en 1996, la ville de Genève a perdu quelque 1 500 habitants, alors que l'ensemble constitué des 44 autres communes en a gagné 2 800. Il y a là, certainement, également matière à réflexion dans l'optique du plan directeur cantonal.